



Compagnie de Tir à l'Arc de BOURG en BRESSE

N° d'affiliation : 3301012



Saison 2016 - 2017

- **Rentrée** : reprise des entraînements le 14 septembre 2016
- **Inscription** : Cotisation club + licence avec assurance
 - Adultes (à partir 31/12/1996) 130,00 euros
 - Etudiants adultes 115,00 euros
 - Jeunes (jusqu'au 01/01/1997) 105,00 euros
 - Sport Adapté - Handisport 70,00 euros
- Réduction de 10% sur des licences multiples pour une famille
- Règlement en 2 ou 3 fois (les chèques sont encaissés le 15 janvier au plus tard)
- Carte MRA, Chèque-vacances, Coupons sport acceptés.
- **Les règlements des licences doivent nous parvenir avant la fin du mois d'octobre**
- **Facultatif** : Abonnement à la revue "Tir à l'Arc" – 4 numéros : 22,00 euros ou 8 numéros : 40 euros
- **Documents à fournir** :
 - Certificat médical
 - Photo obligatoire en format JPEG ou prise au gymnase par nos soins
- **Horaires des entraînements et encadrements : Tir en Salle (de Septembre à Mars)**

Jour	Horaires	Débutants	Perfectionnement
Lundi	de 20 h 00 à 22 h 00	Danielle TOSI	Bernard POCHON
Mercredi	de 17 h 00 à 18 h 30	Jean-Michel MATHY Danielle TOSI	Groupe Jeunes de 17h00 à 19h00 Fabien ESCOFFIER Brenard POCHON
	de 18 h 30 à 20 h 00	Jean-Michel MATHY Danielle TOSI	Bernard POCHON
Jeudi	de 20 h 00 à 22 h 00	Bernard POCHON	Sport Adapté : Alain BENICOURT
Vendredi	de 18 h 00 à 19 h 30	Bernard POCHON	Groupe Jeunes Fabien ESCOFFIER
Samedi HAUTEVILLE	de 9h30 à 12 h30	Bernard BLACHE	Sport Adapté : Yolande LAPIERRE

- **Matériels et caution**:
 - **Prêt du matériel (arc)** pour les tireurs débutants en priorité :
Prêt de 6 flèches, une palette et d'un protège-bras pour les archers n'ayant pas leurs matériels personnels avec un **chèque de caution obligatoire de 40,00 euros** qui sera rendu en fin de saison contre la restitution de ces matériels à un responsable
 - **Location d'arc de compétition** de 50,00 euros pour des tireurs confirmés avec un chèque de caution de 200,00 euros et contrat de prêt pour un ensemble PRENIUM ou AXIOM.
L'archer doit s'engager à faire au minimum 3 compétitions et acheter un lot de 12 flèches dans une archerie, budget prévisionnel : environ 60,00 euros (*se renseigner auprès d'un dirigeant*)

- **Règlement intérieur** : à lire sur le tableau d'affichage_

Il concerne l'attitude de chacun pendant les séances d'entraînement

- **Droit à l'Image**

L'adhésion avec une licence autorise la Compagnie de Tir à l'Arc de Bourg-en-Bresse à produire et à diffuser ces photographies pour l'élaboration, l'illustration ou l'utilisation **à titre gratuit** sur le site Internet du club désigné à l'adresse : <http://compagnie-arc-bourg-en-bresse.fr/> . Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photos ne devront pas porter atteinte à la vie privée. La non-parution des photos individuelles devra être précisée à la prise de licence

- **Horaires des entraînements et encadrements : Tir en extérieur (d'Avril à Juin)**

-Sur le terrain de BOUVENT

Distances de tir : 70 m , 50 m, 30 m et 20 m

Catégorie	Horaires
Débutants	Mêmes horaires que ceux de la salle pour les tireurs débutants
Perfectionnement	Mardi – Mercredi - Jeudi – Vendredi à partir de 17 h 30
Archers confirmés	Horaire libre avec une clé d'accès

- **Concours internes au club :**

Concours mensuels et passage de flèches de progression :

Ils permettent à chacun de voir son évolution et se mettre en situation d'une compétition officielle. Ces concours internes sont effectués en alternance et une fois dans une semaine prédéfinie en fonction des horaires de chacun

Dates des concours mensuels	Dates des passages de flèches
Du Lundi 14 au Vendredi 18 Novembre 2016	Mercredi 16 Novembre 2016
Du Lundi 5 au Vendredi 9 Décembre 2016	Mercredi 7 Décembre 2016
Du Lundi 9 au Vendredi 13 Janvier 2017	Mercredi 11 Janvier 2017
Du lundi 6 au Vendredi 10 Février 2017	Mercredi 8 Février 2017
Du Lundi 6 au Vendredi 10 Mars 2017	Mercredi 8 Mars 2017

Les matchs (compétiteurs) : Ils se dérouleront uniquement le lundi aux dates suivantes :

Lundi 14 Novembre 2016	Lundi 5 Décembre 2016	Lundi 9 Janvier 2017
Lundi 6 Février 2017	Lundi 6 Mars 2017	

- **Soirée « Beaujolais »** : le Lundi 21 Novembre 2016

- **Séance de tir aux papillotes** : le Mercredi 14 décembre 2016

- **Compétitions officielles organisées par du club :**

Chacune de ces manifestations sera détaillée par une note d'information en temps opportun

Concours qualificatif les 10 et 11 décembre 2016

(Départ réservé aux jeunes le samedi après-midi)

Division Régionale par équipe en Mai ou Juin à La Chagne

(selon attribution par le Comité Régional)

- **Inscription pour les concours officiels:** par courriel pochon.bernard@orange.fr

L'Assemblée Générale ELECTIVE aura lieu

le Vendredi 6 janvier 2017 à 18 h 30 précises

à AGLCA – Boulevard Joliot Curie à proximité du cinéma l'Amphi à BOURG-en-BRESSE